Image not found or type unknown

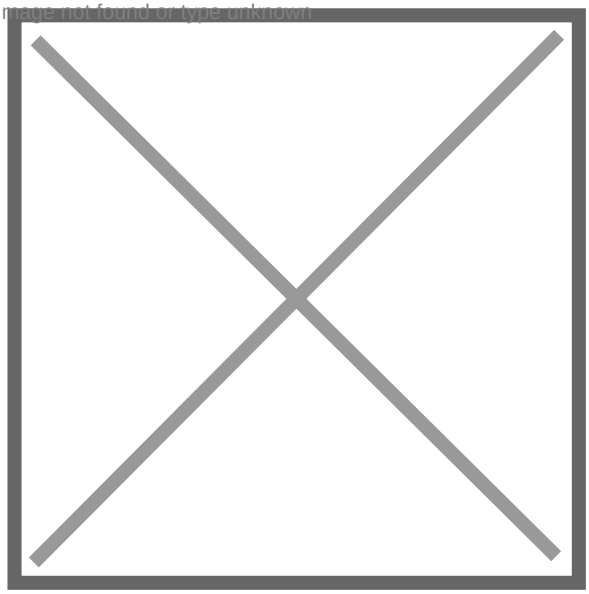

Renseignement le droit entre particulier

Par **max**, le **22/04/2010** à **14:52**

Bonjour,
J'ai vendu un écran en bon état sur le bon coin, l'acheteur m'a paye 2 jours apres il a change l'avis, il achete un ordi portable, donc, il n'a plus besoin de mon écran. Il veut je lui rembourser et de reprendre mon ecran . que dois je faire ???

Cordialement

Par **frog**, le **22/04/2010** à **15:41**

Rien. Il garde l'écran, tu gardes l'argent. A moins que vous ayez convenu un délai de rétractation au moment de la vente.

Par **max**, le **22/04/2010** à **15:53**

Rebonjour,

merci de votre email, NON nous avons pas donne le delais de rétractation au moment de la vente. Mais elle m'a envoie email ci-dessous et comment je dois lui repondre pour elle me derange plus.

Cordialement

Ce n'est pas qu'il ne marche pas, c'est mon ordi qui n'est pas asez puissant pour l'écran. Cela ne me regarde pas ce que vous avez fais de l'argent.
De mon côté, j'ai prie un ordi portable, donc, pas besoin d'un écran. Il est hors de question que je garde l'écran, donc, vous êtes tenu de me rembourser et de reprendre votre bien. Je pensai que vous étiez de bonne foi, mais je m'apperçois que ce n'est pas le cas. Avec mon mari on vous recontactera et il serai bien de répondre, un minimum de politesse.
A bientôt.

Par **frog**, le **22/04/2010** à **16:18**

Nul besoin de répondre à ces prétentions farfelues. Au bout de trois mails ils te menaceront de porter plainte, et quatre mails plus tard, ils lâcheront l'affaire, vu qu'on les aura envoyé bouler au commissariat.

Par **max**, le **22/04/2010** à **16:27**

Bonjour,

merci de votre conseil et je vais faire comme vous me conseiller.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés